

Conférence de presse  
La réforme fiscale écologique en Suisse  
Une étude de l'Institut d'économie internationale de Hambourg (HWWI)  
Lundi 10 décembre 2007

Seul l'exposé prononcé fait foi

## Conclusions pour l'industrie MEM en Suisse

A propos de la présentation du rapport d'expert du professeur Thomas Straubhaar

Rudolf Hug, président du conseil d'administration de HT-Holding, membre du Comité directeur de Swissmem, président de la Commission d'economiesuisse pour l'énergie et l'environnement

Mesdames, Messieurs,

Il est important, dans les questions relatives à la protection du climat, de dépasser le cadre des débats internes à la Suisse. Cette importance est d'autant plus grande que les décisions politiques que nous allons prendre portent sur des mesures qui vont déployer leurs effets sur notre économie, et ce non seulement pour des années, mais pour des décennies. Nous devons donc y vouer tous nos soins et revoir s'il y a lieu les positions que nous avons adoptées. C'est pourquoi je suis reconnaissant au professeur Straubhaar de nous présenter un rapport très clair. Je me réjouis également de ce que nous avons pu obtenir l'appréciation d'un professeur d'économie reconnu sur le plan international qui nous éclaire sur la vision internationale en la matière et nous présente en particulier la réforme fiscale écologique allemande.

Je m'exprime ici en tant que chef d'entreprise de PME et représentant de l'industrie. L'industrie aborde la protection du climat comme un défi, mais aussi comme une chance. Une chance, parce qu'elle a la possibilité de contribuer à lutter sur les plans tant national qu'international contre les changements climatiques par ses innovations et sa technologie. Le nombre des entreprises actives dans ce domaine et susceptibles d'y remporter des succès à l'avenir est grand. Nous devons veiller à ce que ce soit toujours le cas. Il ne faut pas que la compétitivité internationale de l'industrie MEM, et de l'industrie en général, soit mise en péril parce que la Suisse ferait cavalier seul en la matière. Or, c'est ce qui se produirait si nous introduisions une taxe d'incitation générale élevée sur les gaz à effet de serre, comme le veut le Département responsable du dossier. Le professeur Straubhaar montre dans son étude qu'il existe des solutions plus compatibles avec l'économie et donc plus judicieuses pour atteindre les objectifs visés.

La lecture du rapport du DETEC m'a beaucoup inquiété, d'une part en raison des dangereuses conséquences des changements climatiques, d'autre part à cause des répercussions de la taxe d'incitation envisagée. Selon les estimations de la Confédération, l'industrie des machines serait très

négalement touchée par cette taxe. Le Rapport sur le climat du 16 août 2007 poursuit : « On peut alors s'attendre à un transfert de l'activité économique du secondaire au tertiaire » (cf. Rapport sur le climat, OFEV p. 75, 16.8.2007). Pour moi, cette déclaration n'est pas acceptable, pour deux raisons. Premièrement, l'attitude consistant à affaiblir intentionnellement des entreprises rentables et compétitives sur le plan international me dérange. Derrière les entreprises, il y a des êtres humains et des emplois et donc des revenus et de la richesse. Deuxièmement, je considère qu'une politique par laquelle l'Etat intervient en s'en prenant précisément à la branche susceptible de résoudre des problèmes dans la lutte contre le changement climatique est une politique à courte vue. Seule une industrie forte et saine est à même de fournir les innovations et les technologies nécessaires !

A mon avis, les attentes formulées par le DETEC concernant les effets positifs d'une politique climatique axée unilatéralement sur les limitations sont irréalistes. Des arguments du genre « first mover advantage », « aligner la politique économique sur la politique climatique » ne sont pas valables, parce que notre industrie est déjà active depuis longtemps dans la protection du climat sur un marché mondialisé. Nous ne pouvons venir à bout des problèmes par des renoncements radicaux, mais seulement par un changement de comportement, à l'aide de nouvelles technologies notamment. Nous devons nous soucier de la place industrielle suisse. C'est le seul moyen de continuer à disposer des compétences spécialisées pour trouver des solutions ambitieuses en matière de protection du climat.

Comme le montre le rapport du professeur Straubhaar, il y a des approches nettement meilleures que celles d'une taxe d'incitation ou d'une réforme fiscale écologique. La Suisse ne doit pas s'engager sur une voie solitaire douloureuse, d'autant moins que sa contribution aux objectifs écologiques à atteindre serait incertaine. En politique climatique, notre pays doit s'ouvrir davantage. Nous devons nous associer rapidement aux systèmes internationaux de négoce des certificats d'émissions, par exemple à celui de l'UE. Enfin, nous devons nous engager davantage, par des transferts de technologie, dans les pays en développement et les pays émergents pour éviter que les émissions de gaz à effet de serre n'y augmentent rapidement au cours de ces prochaines décennies.